

Le rapport entre le stress environnemental et la sécurité nationale constitue une dimension particulière d'une tendance générale du changement à l'échelle du globe. L'organisation politique du monde en États et l'interdépendance croissante de ces États représentent deux paramètres fondamentaux de ce changement. L'intégration économique croissante est l'aspect le plus visible de l'interdépendance mondiale. Mais l'interdépendance environnementale et les préoccupations de sécurité qui en découlent s'accroissent elles aussi, comme nous venons de le voir. La notion de sécurité nationale ne se limite plus à la souveraineté politique nationale. Sur les plans tant national qu'international, il faut que les gouvernements adoptent une approche plus systématique face aux questions liées au rapport entre le stress environnemental et la sécurité nationale. Il importe entre autres de déterminer les problèmes, de prévoir les nouvelles sources de stress environnemental et de trouver comment faire en sorte que ce stress soit pris en compte dans les intérêts de sécurité nationale.

Au Canada, la notion de sécurité nationale vient de retenir l'attention au niveau politique. Dans certaines de ses conclusions, le Comité mixte spécial du Parlement chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada a reconnu non seulement que la distinction entre la politique intérieure et la politique étrangère est de moins en moins marquée, mais aussi que les différents éléments de la politique étrangère sont interdépendants, et qu'il convient de privilégier des approches pluridisciplinaires propres à faciliter l'élaboration d'une politique efficace en matière de sécurité nationale⁴⁶.

« Le Comité est convaincu de la nécessité d'adopter un concept plus large de la sécurité, comprenant des facteurs tant militaires que non militaires. De plus, le Comité recommande que ce concept soit reflété à la fois dans la mise sur pied d'un mécanisme de haut niveau au sein du gouvernement (un comité du Cabinet, par exemple) et dans la restructuration des comités parlementaires permanents appropriés afin d'assurer le traitement intégré des divers éléments de la sécurité⁴⁷. »

Au niveau national, les multiples questions qu'englobe le rapport entre l'environnement et la sécurité nationale pourraient créer des problèmes de gestion bureaucratique dans de nombreux pays. Les différents aspects de la question, qu'ils soient politiques, environnementaux, sociaux, militaires ou autres (à peine abordés ici), sont proprement renversants. Chaque fois qu'il est question de sécurité nationale, le rôle des services nationaux du renseignement fait toujours surface, ce qui ne manque

⁴⁶Rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA : principes et priorités pour l'avenir, novembre 1994, chapitre 2, pp. 11-27.

⁴⁷Ibid., p. 13.